

Premières licences Cnam pour les formateurs d'Orange

Dix techniciens formateurs de la société Orange ont obtenu une licence du Cnam dans le cadre d'un partenariat engageant les deux entités autour d'une solution complète de certification



Les 10 techniciens ont reçu, dans le cadre d'un partenariat signé entre Orange et le Cnam, une [licence Animation et gestion de la formation des adultes](#), lors d'une cérémonie ouverte par **Olivier Faron**, administrateur général du Cnam, et **Françoise Bayle**, responsable du management des compétences et des parcours professionnels à la direction des ressources humaines d'Orange. Reposant sur un travail d'analyse des compétences métiers et de construction d'un référentiel de savoir et savoir-faire, ainsi que sur un dispositif de validation des enseignements supérieurs (VES), cette licence est le troisième volet d'une offre progressive de certification, élaboré par **Even Loarer**, professeur du Cnam et directeur du département Travail, Orientation, Formation (TOF) du Cnam, et les équipes de l'inetop, en collaboration avec Orange.



+ Retrouvez l'[article complet](#)



27 novembre 2014

<https://travail.cnam.fr/actualites/premieres-licences-cnam-pour-les-formateurs-d-orange-728638.kjsp?RH=1330707285>